



VENEZ SOULIGNER LA RENTRÉE AVEC NOUS !

Comme annoncé dans le *BIS* de juin dernier, nous vous convions **le vendredi 8 septembre 2023 dès 16 h**, au Livart (3980, rue Saint-Denis), à quelques pas de la station de métro Sherbrooke. Ce sera l'occasion de se retrouver entre collègues pour lancer dans une ambiance festive la prochaine année syndicale et pour se préparer à la phase de pression dans les négociations. L'activité est gratuite et s'adresse à tous les

membres de l'Alliance ! Bouchées, boissons et musique seront au rendez-vous dans la cour intérieure et la galerie d'art contemporain.

Le nombre de places étant limité, **vous devez obligatoirement vous inscrire** en remplissant le [formulaire](#) d'ici **15 h le lundi 4 septembre 2023**. Une fois le formulaire envoyé, un message de confirmation s'affichera à l'écran. Vous recevrez par la suite, **dans la semaine**



du 4 septembre, un courriel vous confirmant votre inscription à l'événement. Pour plus d'informations, contactez Anne Vialle à l'adresse anne.vialle@alliancedesprofs.qc.ca. Ne manquez pas l'événement, au plaisir de vous y voir !

● **Marie Contant, vice-présidente**
Martin Leclerc, secrétaire-trésorier



UN DÉPART EN FORCE

Bon retour dans vos classes ! J'espère que vous avez pu profiter de la belle saison pour vous reposer et vous ressourcer. De mon côté, l'été de congé m'a fait le plus grand bien et m'a permis de trouver l'énergie nécessaire pour affronter l'automne qui s'annonce chaud — et je ne parle pas de changements climatiques ici !

En effet, nous amorçons la dernière ronde de négociation de notre prochaine *Entente nationale*. Les discussions avec la partie patronale et les actions de mobilisation ont été mises sur pause cet été. Mais les vacances sont terminées et nous réactivons le tout dès maintenant avec la phase de pression que nous avons adoptée en Assemblée d'unité de négociation (AUN) le 16 mai ! Ainsi, le 28 août, la journée de la rentrée des élèves, nous vous invitons à vous afficher pour montrer notre solidarité devant les parents et les directions. Votre équipe syndicale a déjà reçu toutes les instructions à ce sujet, n'hésitez pas à aller la voir !

MANDAT DE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Pendant ce temps, les délégations des neuf syndicats affiliés à la FAE seront en Conseil fédératif de négociation (CFN) pour entre autres prendre connaissance du rapport de la médiation demandée le 11 mai dernier en raison du peu d'avancées dans les négociations. Je vous rappelle que, le 16 mai dernier, c'est plus de 98 % des membres qui ont voté en AUN pour un mandat de grève générale illimitée à exercer au moment opportun ! Ce soir-là, nous avons laissé de côté nos craintes personnelles au bénéfice du bien commun, nous avons démontré notre solidarité. 98 %, un chiffre à forte portée symbolique illustre la force, l'unité et la détermination des membres de l'Alliance. J'en suis fière.

Plusieurs syndicats de la FAE se sont aussi donné un tel mandat et d'autres sont sur le point de le faire.

UNE NÉCESSITÉ

Le 16 mai, j'ai vraiment senti que nous étions prêts à utiliser notre mandat de grève. Mais entendons-nous bien : l'idée derrière ce mandat n'est pas de faire la grève pour faire la grève. Nous souhaitons simplement améliorer nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves. Nous ne pouvons nous résigner devant la détresse des enseignantes et des enseignants ainsi que devant l'état de notre système d'éducation publique. La composition de la classe et la lourdeur de la tâche mènent à l'abandon de la profession. Les enseignantes et les enseignants désertent les classes et les étudiants ne sont plus attirés par l'enseignement dans

— **BIS^é**
01

de telles conditions. D'ailleurs, *Le Devoir* révélait récemment que l'UQAM suspendait son programme d'adaptation scolaire au secondaire par manque d'inscriptions... C'est très inquiétant, mais malheureusement prévisible ! Le ministre de l'Éducation a déclaré avoir pour objectif un « adulte dans chaque classe à la rentrée »... Il ne se cache même pas de formuler un si faible objectif. Il s'agit là d'un aveu d'échec de notre système à recruter et à retenir les profs dans les établissements.

NOUS DEVONS Y CROIRE

La pénurie d'enseignantes et d'enseignants ne se règlera pas toute seule, ni avec des solutions simplistes et sans vision. Avec le gouvernement caquiste, ce ne sera pas facile, nous le savons. Cependant, il est primordial que nous nous tenions et nous battions pour nous attaquer aux problèmes de fond qui amènent les profs à quitter le navire. Ainsi, je vous invite à utiliser tous les moyens de pression mis à votre disposition pour montrer aux parents, à la population et à la partie patronale pourquoi nous luttons. Informons, sensibilisons et rallions les parents et la population par rapport aux enjeux de cette négociation qui auront des impacts directs sur les élèves, les citoyens de demain. Nous ne devons surtout pas être gênés de mener ce combat pour l'école publique, l'équité en éducation, les conditions d'apprentissage de nos élèves et nos conditions de travail. Faisons de cet automne un moment névralgique et décisif. Après le « printemps érablé », enclenchons ensemble une « saison éducation ».



Notre cause est noble et notre message est clair. Portons-le fièrement et faisons toutes et tous partie de la vague !

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

INFORMATIONS CONCERNANT VOS ÉLÈVES À RISQUE ET HDAA

UNE OBLIGATION DE LA DIRECTION



Au plus tard le 15 septembre, la direction de votre école a l'obligation de vous transmettre tous les renseignements concernant vos élèves à risque et HDAA, et ce, en vertu de la **clause 8-9.01 B)** de l'*Entente nationale*. Ces renseignements comprennent notamment

la liste des élèves reconnus par un code de difficulté ou de handicap. Vous devez également être informés du nom des élèves qui ont un dossier d'aide particulière (DAP). Vous pourrez alors avoir accès à ce dossier et ainsi prendre connaissance par exemple des plans d'intervention qui ont été élaborés ou des évaluations diagnostiques effectuées. Cette obligation s'applique également dans les 15 jours ouvrables suivant l'intégration d'un élève en classe ordinaire ou l'arrivée d'un élève en classe spécialisée.

Par ailleurs, n'oubliez pas de consulter vos collègues afin de vérifier si les élèves qui avaient un code de difficulté ou de handicap au 30 juin dernier sont encore reconnus sur vos listes cette année.

● **Roberto D'Amico, conseiller au primaire**
Isabelle Staniulis, conseillère au secondaire



PROCHAINE SÉANCE D'AFFECTATION POUR LE PERSONNEL À STATUT PRÉCAIRE

— FGJ

Une séance d'affectation « mixte et élargie » se déroulera **du mercredi 30 août (16 h) au jeudi 31 août 2023 (16 h)**. Cette séance s'adresse à toutes les personnes inscrites sur la liste de priorité ainsi qu'aux personnes faisant partie des bassins.

POSSIBILITÉ DE CHANGEMENT D'AFFECTATION

Dans certaines circonstances, les personnes qui ont déjà obtenu un contrat à temps partiel ou un remplacement sans contrat peuvent changer d'affectation, à la condition de choisir un poste menant à la permanence. Les personnes qui détiennent un remplacement sans contrat ou un contrat à durée indéterminée peuvent également changer d'affectation à condition de choisir un contrat à durée déterminée.

ENTRÉE EN FONCTION DANS LA NOUVELLE AFFECTATION

À la suite de cette séance, l'entrée en fonction des enseignantes et enseignants est fixée au 5 septembre 2023. Celle des enseignantes et enseignants qualifiés dans un autre champ (bassin ECQA), ceux qui sont non légalement qualifiés et les étudiants qui obtiennent une affectation lors de cet affichage s'effectuera possiblement le 7 septembre. Si tel était le cas, le Centre de services scolaire de Montréal avertirait les personnes concernées. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site SAI du CSSDM pour connaître tous les détails au sujet de ces deux séances d'affectation.



● **Sébastien Bergeron, conseiller**

CONCOURS

Simon dans ma classe!

NOTRE ÉCOLE,
on ♥ l'aime PUBLIQUE!
Du 2 au 8 octobre 2023



FORMATION DE L'ÉQUIPE SYNDICALE

En vue de la prochaine année scolaire, l'Alliance vous encourage à vous doter d'une équipe syndicale forte. Il est important que chaque école soit représentée par une ou des personnes déléguées pour ainsi assurer un réseau de communication efficace, notamment en cette année cruciale pour la négociation de notre prochaine *Entente nationale*. Il est également essentiel d'élire les membres au sein de tous les comités de l'équipe syndicale (CPEPE, CÉ, CLP et CEEREHDAA).

Vous êtes donc invités à tenir une réunion syndicale et à procéder, dès aujourd'hui ou demain, à l'élection de vos représentants. Il est aussi primordial d'adopter votre politique locale de consultation (voir le document *Savoirs essentiels sur la politique locale de consultation*) afin de bien baliser les mécanismes de concertation entre les personnes déléguées, les membres du CPEPE, du CÉ, du CLP et du CEEREHDAA. Bien entendu, tout le personnel de l'Alliance sera disponible pour former et accompagner tout au long de l'année les collègues qui s'impliqueront, pour la première fois ou non, dans ces rôles essentiels à la protection de notre autonomie professionnelle.

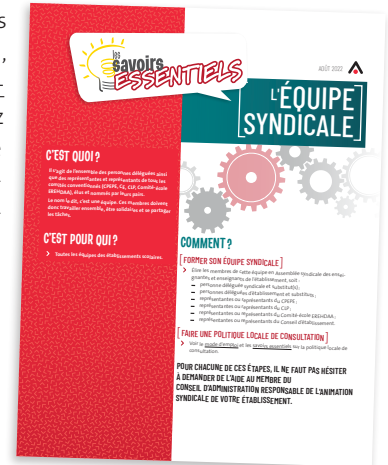
Une fois l'élection faite, les formulaires de nomination doivent impérativement être remplis directement sur la page *FORMULAIRES ET OUTILS* du site de l'Alliance. Vous pouvez également remplir les formulaires papier qui seront livrés dans votre établissement et les retourner par courriel à

l'adresse registraire@alliancedesprofs.qc.ca. Il est primordial de remplir rapidement ces formulaires, car ils nous permettent notamment d'envoyer aux membres de l'équipe syndicale les informations importantes à leur travail, et ce, tout au long de l'année.

Pour mieux connaître le rôle des membres de l'équipe syndicale, consultez le document *Savoirs essentiels sur l'équipe syndicale*. N'hésitez surtout pas à contacter le membre du Conseil d'administration responsable de l'animation de la vie syndicale de votre établissement. Elle ou il peut aller dans votre établissement, vous accompagner pour procéder à l'élection de votre équipe syndicale et à la composition des comités. Pour ce faire, vous n'avez qu'à remplir le formulaire de *demande de visite d'établissement*. Nous sommes là pour vous !



● Élyse Bourbeau, vice-présidente



APRFAE
L'ASSOCIATION
DE PERSONNES
RETRAITÉES
DE LA FAE

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

Nous vous rappelons que la programmation des séminaires de préparation à la retraite organisés par l'Association des personnes retraitées de la FAE (APRFAE) pour 2023-2024 est connue depuis juin dernier. Les membres des neuf syndicats affiliés à la FAE qui souhaitent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2025 ou qui sont actuellement dans le programme de retraite progressive sont admissibles pour participer à ces séances d'information. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible au aprfae.com avant le 3 octobre 2023.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les séminaires de préparation à la retraite de l'APRFAE se dérouleront entre le 18 novembre 2023 et le 21 février 2024. Ces séminaires sont présentés sous la forme d'un **forfait comprenant 3 webinaires obligatoires**. La plateforme Zoom ou Teams sera utilisée et le nombre de places est limité à 40 participants (les personnes conjointes sont invitées à se joindre à la séance sur le même appareil que le membre inscrit). Vous devez **obligatoirement** participer aux 3 séances du tronc commun (*Régimes de retraite*, *Finances à la retraite* et *Assurances à*

la retraite), il ne sera pas possible de s'inscrire de seulement un ou deux volets.

Les volets *Finances et Assurances à la retraite* seront traités au cours de **séances d'une durée de 90 minutes** alors que le volet *Régimes de retraite (RREGOP /RRQ)* sera vu lors d'une **séance de 3 h 30**. Pour ce volet, il est recommandé d'avoir en main son état de participation du RREGOP. Le dernier relevé de participation livré par Retraite Québec (anciennement CARRA) est celui de septembre 2008. Vous pouvez remplir le formulaire 008 *Demande d'état de participation (Retraite Québec)* pour en obtenir un exemplaire plus récent. À défaut, assurez-vous d'avoir votre dernier relevé de participation du RREGOP de l'année 2021.

Les premières séances virtuelles se tiendront aux dates suivantes :

- Samedi 18 novembre de 8 h 30 à midi : *Les régimes de retraite (RREGOP et RRQ)*
- Lundi 20 novembre de 18 h à 19 h 30 : *Les finances à la retraite*
- Mercredi 22 novembre de 18 h à 19 h 30 : *Les assurances à la retraite*

Le **nombre de participants étant limité**, nous vous invitons à vous inscrire **le plus rapidement possible**. L'APRFAE exige que les inscriptions soient autorisées par chaque syndicat

affilié avant d'être officielles. L'Alliance est fière d'encourager la participation des membres au programme de préparation à la retraite offert par l'APRFAE en diminuant la contribution du membre de 80 \$ à 20 \$.

Pour s'assurer une place, les participants devront acquitter la facture de 20 \$ dès qu'ils recevront la confirmation par l'Alliance vers la mi-octobre 2023.

IMPORTANT : il n'y aura **pas d'autres périodes d'inscription**.

POLITIQUE D'ANNULATION DE L'APRFAE

À la suite de l'approbation finale de la liste par les affiliés, il ne sera plus possible d'annuler une inscription. Les personnes qui omettront d'assister à une séance ne pourront pas y assister en différé puisqu'aucun enregistrement ne sera conservé.

Les personnes admises recevront par courriel une invitation pour chacun des volets et la documentation prévue pour chacun d'eux la veille de chaque séance d'information.

● Daniel Chartrand, vice-président
Isabelle Staniulis, conseillère



MANIFESTATION LORS DE LA FÊTE DU TRAVAIL



manifestation pour dénoncer les abus du capitalisme de marché et exiger de meilleures conditions pour les travailleuses et les travailleurs. Encore une fois, on soulignera l'importance des luttes syndicales et de la solidarité pour lutter contre l'inflation et les salaires peu élevés. Ce

À l'instar des dernières années, une coalition de syndicats et d'organisations communautaires organisera pour la fête du Travail, le 4 septembre, une grande

message est d'autant plus d'actualité que le gouvernement n'offre que des miettes dans le cadre des négociations de la fonction publique.

C'est donc un rendez-vous dès 13 h 30 devant les bureaux du premier ministre Legault, situés au 770, rue Sherbrooke Ouest (Montréal). L'Alliance sera présente et offrira par la suite un verre aux membres qui se seront joints à la délégation (lieu à confirmer). Soyons présentes et présents en grand nombre pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs !



Pour en savoir plus :

facebook.com/events/1238460020192044.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**

Info NÉGO 2023

BIENVENUE DANS LA NOUVELLE PAGE INFO NÉGOS DU BIS.

Chaque semaine, vous pourrez y trouver des informations sur l'évolution du dossier au Conseil fédératif de négociation (CFN) ainsi que des rappels sur les moyens d'action à appliquer dans le cadre de la phase de pression. Les bons coups de mobilisation dans les établissements y seront aussi partagés.

MOYENS DE PRESSION DÈS LES PREMIERS JOURS DE TRAVAIL

Au cours des journées pédagogiques de la rentrée, aucune activité de la direction ne sera boycottée. Toutes les enseignantes et tous les enseignants sont invités à participer aux activités et aux réunions, en portant bien entendu les outils de visibilité aux couleurs de la négociation nationale (lanières, t-shirts, etc.). Lors de la première journée de cours pour les élèves, les profs sont conviés à sortir devant l'école à un moment déterminé pour une manifestation éclair. Soyons festifs, visibles et bruyants en rappelant à la population que nous sommes toujours en négociation ! C'est notamment l'occasion parfaite pour organiser un pique-nique syndical. N'oubliez pas de nous envoyer les photos et témoignages de votre action de la rentrée au mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca.

MOBILISATION DES ÉCOLES PRIMAIRES ET RÉSEAUTAGES

Plusieurs écoles primaires se sont fortement mobilisées en fin d'année scolaire. Le 20 juin, les écoles Saint-Noël-Chabanel, Saints-Martyrs-Canadiens et Saint-Marc se sont coordonnées pour faire simultanément une manifestation bruyante devant leur établissement à l'heure du midi. Crécelles, banderoles et pancartes ont été sorties dans une ambiance festive et revendicatrice. Les profs y ayant participé en sont revenus énergisés !

Des réseaux d'établissements situés à proximité se forment ainsi depuis l'an passé afin de s'entraider, s'échanger des idées et faire des actions communes durant cette négociation. Vous voulez

rejoindre un de ces réseaux ? Écrivez à mobilisation@alliancedesprofs.qc.ca pour qu'on vous mette en contact.

COMMANDE DES T-SHIRTS DE L'ALLIANCE

Il est toujours possible de commander gratuitement un t-shirt de l'Alliance, en remplissant ce [formulaire](#). Informez vos nouveaux collègues pour qu'ils puissent aussi s'en procurer un. Portez-le fièrement au cours des prochaines semaines dans le cadre de la phase pression des négos.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente



Photos : Alliance

